“Comment s’adresser à un trans ? Dans quelle cellule mettre un trans : homme ou femme ? quelle case cocher dans le logiciel qui ne propose que homme ou femme ?”, autant de questions auxquelles étaient formés ce jeudi les policiers rennais

23/05/2024 à 17h59





Ce jeudi 23 mai, Alain Parmentier, référent national LGBT QI +, était à Rennes pour former une vingtaine de délégués d'Ille-et-Vilaine du syndicat de police Alliance

Depuis quelques années, les changements de genre sont de plus en plus nombreux. Sur le ressort de la cour d'appel de Rennes, quinze demandes ont été faites en 2018. En 2023, ce chiffre est monté à 202. Et cela pose des questions très concrètes aux forces de l'ordre. Comment s'adresser à une personne trans ? En garde à vue, est-ce qu'on la met dans une cellule avec des hommes ou des femmes ? Quelle case cocher dans le logiciel de signalement des auteurs d'infractions quand celui-ci ne propose qu'« homme » ou « femme » ? « Ça devrait être à l'administration de nous former sur ces questions-là mais comme ce n'est pas fait, le syndicat Alliance a pris l'initiative de créer un poste de référent national sur ces sujets et de former tous ses délégués, complète Frédéric Gallet, délégué départemental Alliance en Ille-et-Vilaine. Cela permet de diffuser les bonnes pratiques. »

Le Télégramme